MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité



Je deviens professeure

Étudiants en L3
Inscrivez-vous aux concours bac + 3 pour vous former et devenir enseignant

Être enseignant, c'est exercer un métier qui a du sens, c'est avoir le goût de la transmission pour contribuer à former et valoriser les élèves. C'est aussi un métier où l'on travaille en équipe et qui ouvre d'autres perspectives de carrière.



© Stéphanie Lacombe - MEN

Les clés du parcours vers le métier de professeur

→ Un concours dès la L3 qui permet d'accéder à une formation dédiée

À partir de leur 3e année de licence, les étudiants peuvent passer **les concours de l'enseignement permettant d'accéder au master enseignement et éducation,** qui forme en deux ans, selon les mentions :

- → au professorat des écoles ;
- → à l'enseignement dans le second degré ;
- → au métier de conseiller principal d'éducation.



© Xavier Schwebel - MEN

Une rémunération progressive du master à la titularisation

Près de 1 400 € nets/mois

En 1re année de master enseignement et éducation en tant qu'**élève fonctionnaire**

Près de 1 800 € nets/mois

En 2e année de master enseignement et éducation en tant que **fonctionnaire stagiaire**

Minimum 2 100 € nets/mois

En tant que **professeur titulaire** à la sortie du master

→ Une découverte progressive du métier en deux ans

La formation en master enseignement et éducation prépare concrètement à l'exercice du métier de professeur, puisqu'elle combine heures de formation, tutorat, stages et mises en responsabilité.

→ Un accompagnement à l'entrée dans le métier

Les professeurs débutants, diplômés d'un master enseignement et éducation, bénéficient de temps de formation spécifiques selon leurs besoins, notamment pendant leurs premières années d'exercice.

Les concours qui permettent d'accéder au master enseignement et éducation (M2E)

→ Inscription du 1er octobre au 25 novembre 2026
→ Épreuves au printemps 2027

Quel concours ?	Pour quel master ?
Concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)	M2E professorat des écoles
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes)	M2E professorat du second degré
Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (Capeps)	M2E professorat du second degré
Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet)	M2E professorat du second degré
Sections d'enseignement général (anglais/langues vivantes, langues vivantes/lettres, lettres/histoire-géographie, mathématiques/physique-chimie) du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP)	M2E professorat du second degré
Conseiller principal d'éducation (CPE)	M2E conseiller principal d'éducation

Quelles épreuves ?	
CRPE	**Deux épreuves écrites d'admissibilité** → La première épreuve écrite vise à tester les connaissances en mathématiques et en français. → La seconde évalue le candidat dans les autres domaines d'enseignement (histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts et langue vivante), à l'exception de l'éducation physique et sportive (EPS), qui le sera lors de la seconde épreuve d'admission. **Deux épreuves orales d'admission** Elles apprécient les capacités d'expression et de réflexion du candidat. → La première épreuve consiste en un exposé portant sur les mathématiques ou sur le français. → La seconde doit permettre d'éprouver la motivation, le sens du service public, le potentiel de transmission du candidat, ainsi que ses connaissances en EPS.
Capes Capeps Capet CAPLP	**Deux épreuves écrites d'admissibilité** Exclusivement disciplinaires, elles ont pour objectif d'évaluer les connaissances du candidat et sa capacité d'analyse à partir de documents. **Deux épreuves orales d'admission** Elles consistent en un exposé disciplinaire suivi d'un échange avec le jury et un entretien de motivation. Elles permettent d'évaluer les qualités d'expression et de clarté du candidat, ainsi que sa capacité d'interaction avec le jury, mais aussi son sens du service public.
CPE	**Deux épreuves écrites d'admissibilité** Elles ont pour objectif d'évaluer les connaissances du candidat sur la politique éducative et sa capacité d'analyse à partir de documents. **Deux épreuves orales d'admission** Elles visent à apprécier la capacité de réflexion du candidat à partir d'une mise en situation en lien avec la vie éducative et sa motivation à rejoindre le service public d'éducation.

La formation en master enseignement et éducation (M2E)

Le master enseignement et éducation prépare les lauréats des concours aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Il articule formation académique, pratique professionnelle et stages afin d'assurer **une découverte progressive du métier,** selon trois mentions :
→ professorat des écoles ;
→ professorat du second degré ;
→ conseiller principal d'éducation.

En M1	En M2
→ Statut d'**élève fonctionnaire** → Rémunération de près de **1 400 € nets/mois** → **450 à 500 heures de formation** en institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) → **12 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée** en établissement	→ Statut de **fonctionnaire stagiaire** → Rémunération de près de **1 800 € nets/mois** → **300 heures de formation** en Inspé → **18 semaines de stage** en responsabilité devant élèves



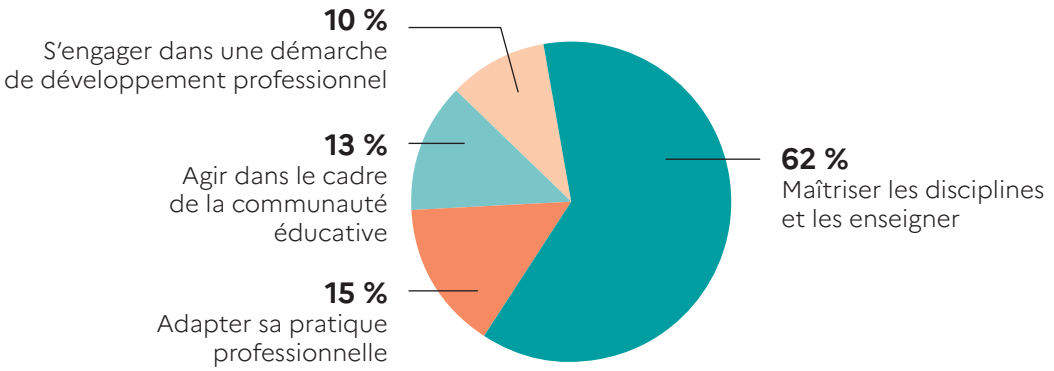
© Xavier Schwebel - MEN

→ La mention professorat des écoles

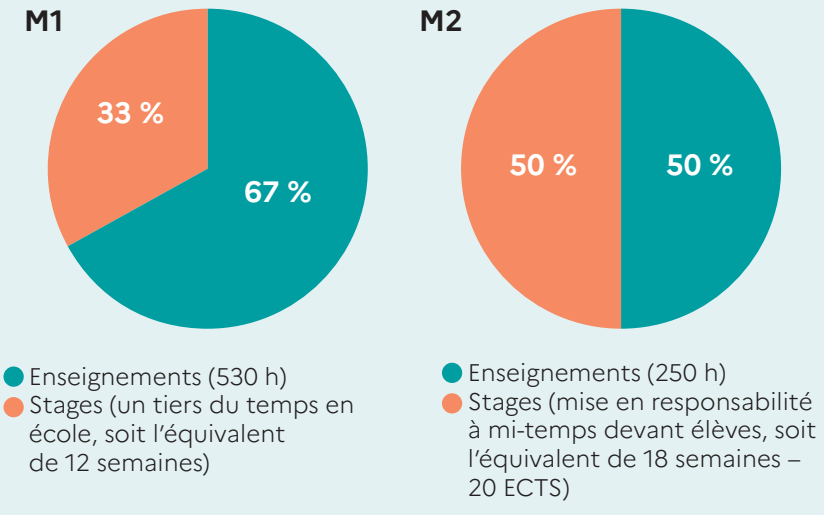
Elle prépare les lauréats du **CRPE** à exercer dans les **écoles maternelles et élémentaires.** Elle a pour finalité de former des enseignants polyvalents, capables d'assurer l'enseignement de toutes les disciplines du programme du **socle commun,** tout en prenant en compte la diversité des élèves et les enjeux éducatifs contemporains.

Quels enseignements (hors stages) ?

	Volume horaire	Crédits ECTS
Maîtriser les disciplines (français, mathématiques, sciences et technologie, histoire-géographie et enseignement moral et civique, EPS, langues vivantes, enseignements artistiques et éducation artistique et culturelle) **et enseigner dans le cadre de la polyvalence**	480 h	58
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice (modules obligatoires sur l'égalité filles-garçons, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et l'éducation au développement durable)	120 h	15
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale (laïcité et valeurs de la République, travail partenarial et fonctionnement institutionnel de l'école)	100 h	12
S'engager dans une démarche de développement professionnel (réflexion sur la posture, analyse de pratiques et initiation à la recherche)	80 h	12
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3



Quelle répartition entre enseignements et stages ?

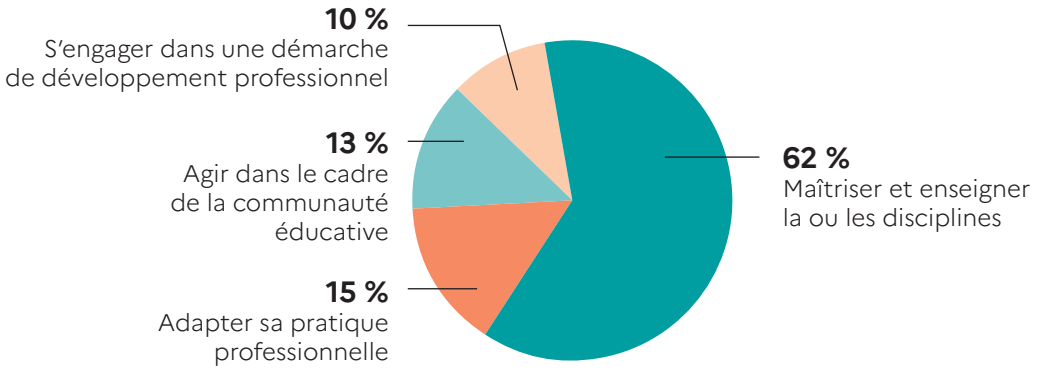


→ La mention professorat du second degré

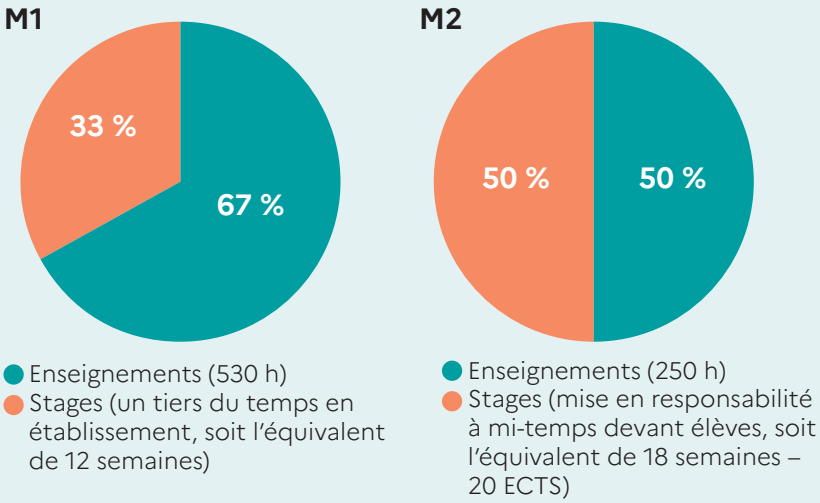
Elle prépare les lauréats du **Capes, Capeps, Capet et CAPLP** à exercer dans les **collèges et lycées.** Elle a pour finalité de former des enseignants capables de transmettre **leur discipline** avec rigueur, tout en s'adaptant à la diversité des élèves et des contextes éducatifs, dans le respect des valeurs de l'École républicaine.

Quels enseignements (hors stages) ?

	Volume horaire	Crédits ECTS
Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s) (maîtrise disciplinaire et didactique, en lien direct avec les contenus d'enseignement de la discipline du concours)	480 h	58
Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves (adaptation aux besoins éducatifs particuliers, gestion de la classe, différenciation pédagogique ou encore égalité filles-garçons)	120 h	15
Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale (laïcité et valeurs de la République, justice sociale, droits et devoirs du fonctionnaire, partenariats éducatifs)	100 h	12
S'engager dans une démarche de développement professionnel (réflexion sur les pratiques et exploitation des recherches en éducation)	80 h	12
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3



Quelle répartition entre enseignements et stages ?

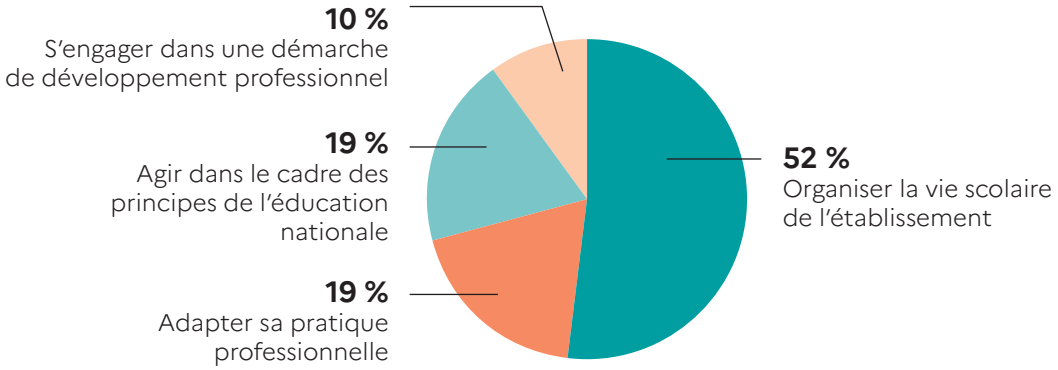


→ La mention conseiller principal d'éducation

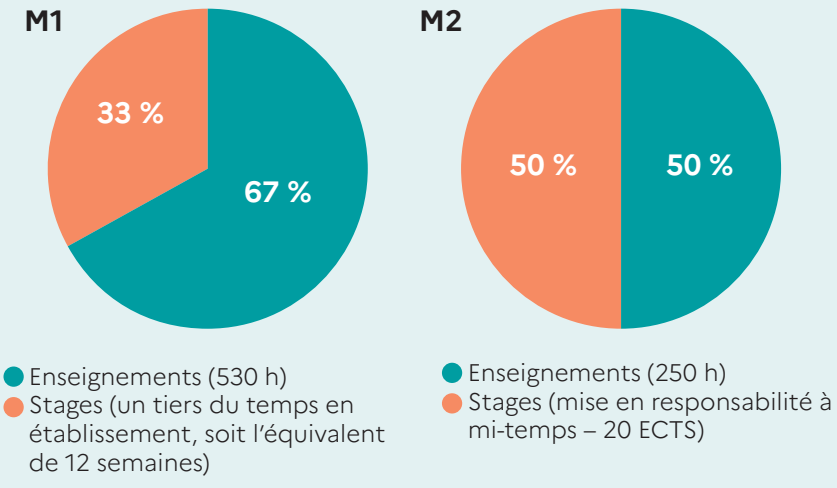
Elle prépare les lauréats du concours de **CPE** à exercer dans les **collèges et lycées.** Elle a pour finalité de former des acteurs clés de la vie scolaire et du climat éducatif capables d'assurer **le suivi des élèves,** de garantir un **cadre de vie propice aux apprentissages** et de contribuer à la **cohésion éducative de l'établissement** en lien avec les équipes pédagogiques, les familles et les partenaires institutionnels.

Quels enseignements (hors stages) ?

	Volume horaire	Crédits ECTS
Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages (encadrement des élèves, régulation des comportements, médiation, prévention du décrochage et des violences, encadrement des équipes de vie scolaire, pilotage des actions éducatives)	400 h	45
Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves (inclusion, égalité filles-garçons, besoins éducatifs particuliers, enjeux sociaux et écologiques)	150 h	20
Agir dans le cadre des principes du service public de l'éducation nationale (laïcité et valeurs de la République, éthique professionnelle, responsabilité éducative, connaissance des cadres juridiques et partenariats interinstitutionnels)	150 h	20
S'engager dans une démarche de développement professionnel (analyse de pratiques, mobilisation de recherches en éducation, travail coopératif, maîtrise du numérique éducatif)	80 h	12
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3



Quelle répartition entre enseignements et stages ?



L'exercice du métier de professeur

À l'issue des deux ans de formation en M2E et de l'obtention du diplôme, les fonctionnaires stagiaires sont **titularisés comme fonctionnaires.**

→ Le temps de travail

L'année scolaire compte 36 semaines de cours. Le temps de service du professeur se compose de trois ensembles de missions.

	Le temps en classe	Les activités liées à l'enseignement	Les missions complémentaires
Professeur des écoles	24 heures d'enseignement hebdomadaires	Préparation des cours, correction des copies, etc.	Soutien, etc.
Professeur de collège ou de lycée	18 heures d'enseignement hebdomadaires*	Préparation des cours, correction des copies, etc.	Soutien, remplacement de courte durée, professeur principal, etc.

* 20 h pour les professeurs d'éducation physique et sportive, 38 h pour les professeurs documentalistes

→ Un apprentissage permanent

Comme tous les autres métiers, **enseigner s'apprend tout au long de la vie.** La pratique professionnelle doit être nourrie par l'appropriation de nouveaux savoirs ou pratiques, par l'actualisation de compétences, par des échanges réguliers avec les collègues et les acteurs de la communauté éducative.

Au cours des trois années qui suivent leur titularisation, **les nouveaux professeurs bénéficient d'actions de formation** qui complètent leur formation initiale et qui prennent en compte les spécificités de l'établissement et du territoire dans lesquels ils exercent.

Les enseignants bénéficient également, pendant toute leur carrière, d'une **formation continue** dispensée par l'éducation nationale. Des **séminaires et réunions pédagogiques** sont aussi organisés durant l'année et les enseignants disposent de nombreuses **ressources pédagogiques** utiles à la mise en œuvre de leurs enseignements.

Le parcours pour devenir professeur

LICENCE
avec possibilité de suivre des modules de préparation au concours en L3

↓

CONCOURS de l'enseignement et de l'éducation
CRPE, Capes, Capeps, Capet, CAPLP

Inscriptions du 1er octobre au 25 novembre 2026
Épreuves au printemps 2027

↓

MASTER enseignement et éducation (M2E) mention professeur des écoles	**MASTER enseignement et éducation (M2E) mention professeur du second degré**

→ **Statut d'élève fonctionnaire en M1 :**
près de 1 400 € nets/mois + 12 semaines de stage en établissement

→ **Statut de fonctionnaire stagiaire en M2 :**
près de 1 800 € nets/mois + mise en responsabilité à mi-temps devant élèves

↓

PROFESSEUR DES ÉCOLES TITULAIRE	**PROFESSEUR TITULAIRE EN COLLÈGE OU LYCÉE**

→ Rémunération à partir de 2 100 € nets/mois

Pour en savoir plus sur
le métier de professeur,
les concours et la formation
rendez-vous sur

devenirenseignant.gouv.fr



© Xavier Schwebel - MEN

Pour en savoir plus
sur la session 2027
des **concours de recrutement d'enseignants,**
rendez-vous sur

devenirenseignant.gouv.fr

Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

#choisir le service public.gouv.fr